



Cessation d'activité location gérance, paiement du stock

Par **guillaume**, le **18/06/2008** à **14:03**

bonjour,

j'ai exploité un magasin 8àhuit (société PRODIM) en location gérance pendant 14 mois et j'ai mis fin à mon activité.

Suite à la reprise du commerce par un autre locataire gérant, un inventaire général a été réalisé pour valoriser le stock de reprise.

Aujourd'hui il ne me reste que la 2ème partie des congés payés à régler au repreneur.

A ce jour le groupe PRODIM ne m'a toujours pas payé mon stock.

Suis-je en faute si j'attends qu'il me paye ce fameux stock avant de payer le restant des congés payés du repreneur?

Merci